



Plan Climat Air Énergie Territorial

Présentation de la démarche



Présentation du PCAET

Origine de la démarche

- Ambition de la Communauté de Communes Brie des Rivières et Châteaux (CCBRC) de s'engager dans une démarche de transition énergétique et de développement durable de son territoire.
- La Communauté de Communes Brie des Rivières et Châteaux exerce plusieurs compétences obligatoires, optionnelles et facultatives qui ont un impact sur les populations et sur l'environnement.
- L'élaboration du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) est défini par la Loi relative à la Transition Énergétique pour la Croissance Verte (LTECV) de 2015, qui prévoit que les EPCI de plus de 20 000 habitants se dotent d'un PCAET.
- Le PCAET définit une stratégie territoriale globale sur 6 ans, qui découle de politiques et législations environnementales, établies au niveau européen et national, telles que:
 - Plan national covoiturage du quotidien,
 - Loi d'accélération de la production d'énergies renouvelables,
 - Pacte vert et Paquet climat de l'Europe,
 - Stratégie Nationale Bas-Carbone (SNBC)...

Présentation du PCAET

Définition

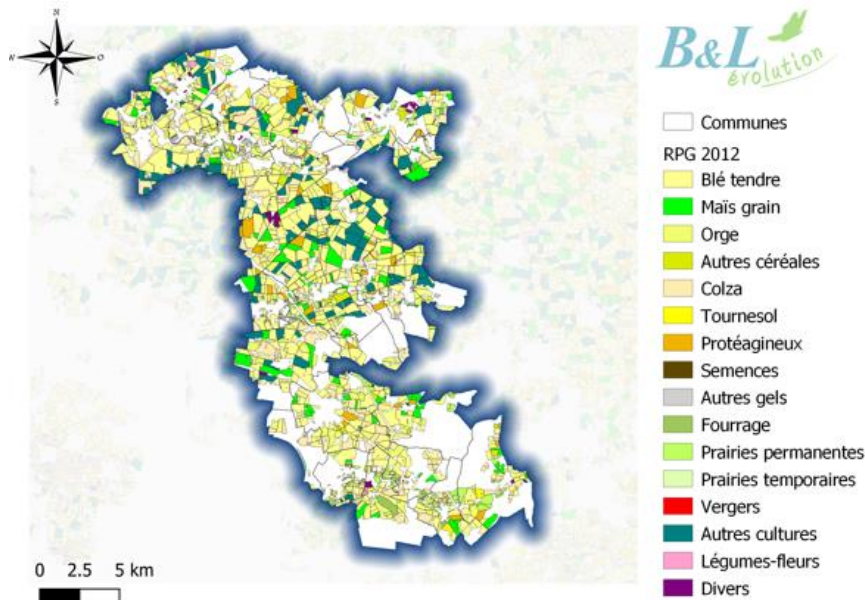
- Le Plan Climat Air-Énergie Territorial (PCAET) est un outil de planification, à la fois stratégique et opérationnel, qui permet aux collectivités d'aborder l'ensemble de la problématique air-énergie-climat sur leur territoire. Il concerne tous les secteurs d'activité, sous l'impulsion et la coordination d'une collectivité porteuse. Il a donc vocation à mobiliser tous les acteurs économiques, sociaux et environnementaux.

Sources : <https://www.actu-environnement.com/> et <http://outil2amenagement.cerema.fr/>

Contenu

Diagnostic territorial

Carte du registre parcellaire graphique :



Sources : Registre Parcelaire Graphique 2017 ; cartographie : B&L évolution

Stratégie territoriale

- Accompagner la moitié des exploitations vers de nouvelles pratiques culturales.
- Accompagner la moitié des exploitations vers la réduction des consommations d'énergie sur l'exploitation, les bâtiments et les équipements agricole.
- Optimiser la gestion des élevages et de prairies.
- Développer les haies et l'agroforesterie sur 1000 ha.

Agriculture 2030	Objectifs nationaux/régionaux	Scénario Brie des Rivières et Châteaux
Consommations d'énergie	-10%	-31%
Emissions de GES	-20%	-25%

Présentation du PCAET

Contenu

Programme d'actions

Action 10.3. Soutenir l'installation ou le passage à une production agricole dédiée à la consommation locale et respectueuse de l'environnement



Porteur : CCBRC



Rôle de la collectivité : Accompagne



Partenaires : Chambre d'agriculture, SAFER, communes

Réaliser un recensement du foncier agricole existant, des modes de cultures et potentiels

Mettre en relation les exploitants, les propriétaires de terres agricoles et les porteurs de projet afin de faciliter la transmission-reprise et l'installation

Soutenir le développement de débouchés en circuits courts et de proximité pour la production locale en agriculture raisonnée, Haute Valeur Environnementale (HVE) ou biologique (AB) ainsi que dans les événements organisés par les collectivités et la restauration collective.

Indicateur de suivi	Objectif
Nombre d'exploitants bio et HVE	En hausse
Nombre d'hectare bio ou en conversion	
Moyens humains	Moyens financiers

Dispositifs de suivi et d'évaluation

Nouvel indicateur de résultat	Unité	Objectif du territoire
Emissions de gaz à effet de serre du secteur agricole	tCO2e	Réduction de 23 % des émissions de GES du secteur agricole en 2028, par rapport à 2015.
Part de surface biologique dans la surface agricole utile	%	Doubler la part de surface agricole labellisée agriculture biologique en 2028, par rapport à 2021 (première année de données disponible)
Consommation d'énergie du secteur agricole	GWh	Réduction de 28 % de la consommation d'énergie finale en 2028, par rapport à 2015.

INDICATEUR DE SUIVI	OBJECTIF - 2029	RESULTAT CUMULE	AVANCEMENT
Nombre de formations dispensées des agriculteurs	6	2	33%
Nombre d'agriculteurs accompagnés dans sa démarche environnementale	10	4	40%
Nombre d'actions de communication sur le monde agricole local	10	2	20%
Nombre de visites d'exploitation agricole par des scolaires	10	1	10%
Nombre d'exploitants bio et HVE	6	3	50%
Nombre de nouveaux exploitants	6	5	83%

Stratégie du PCAET

Axes stratégiques

- La stratégie du PCAET cible cinq axes majeurs

Réduction des émissions de gaz à effet de serre

Sobriété énergétique et la réduction des consommations

Développement des énergies renouvelables

Adaptation au changement climatique

Amélioration de la qualité de l'air

Objectifs généraux



Production d'énergie renouvelable

Scénario CCBRC
entre 2015 et 2030

Scénario CCBRC
entre 2015 et 2050

220 GWh



Consommation d'énergie finale

-25%

-53%



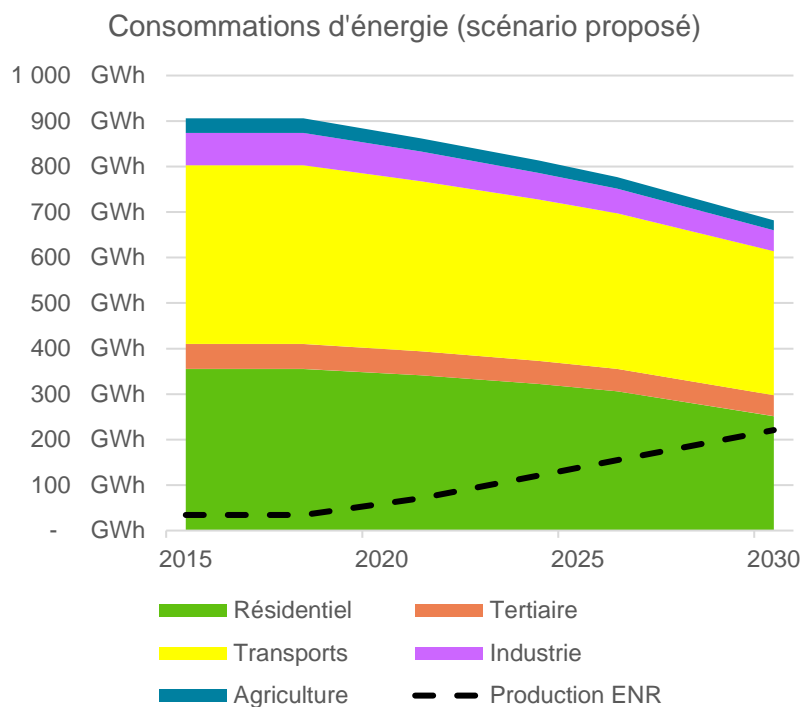
Emissions de GES

-37%

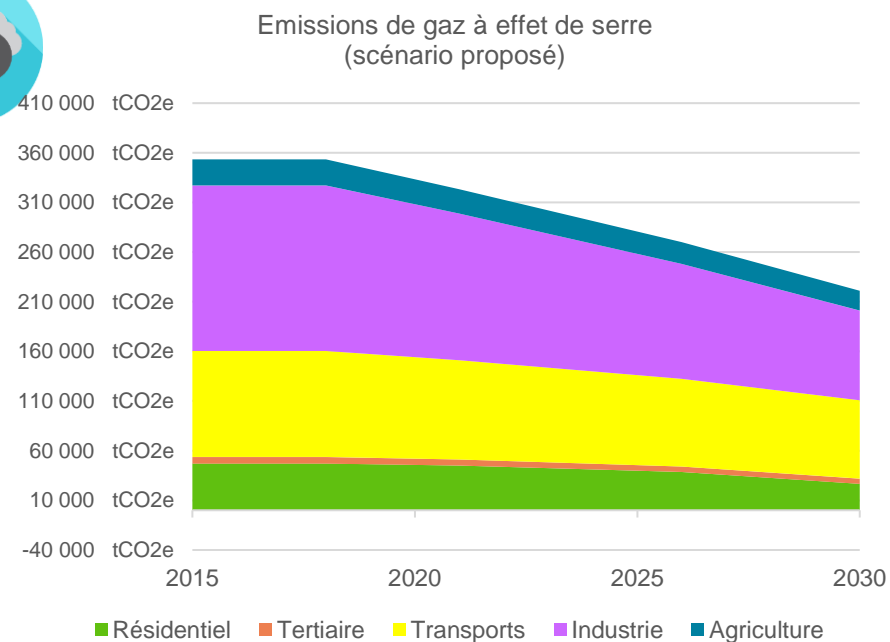
-82%

Stratégie du PCAET

Trajectoire 2015-2030



Secteur	% de variation annuelle	% 2015 – 2030
Agriculture	-3%	-31%
Résidentiel	-3%	-30%
Tertiaire	-1%	-16%
Transports	-2%	-19%
Industrie	-4%	-35%
Total	-2%	-25%



Secteur	% de variation annuelle	% 2015 – 2030
Agriculture	-2,3%	-25%
Résidentiel	-4,7%	-44%
Tertiaire	-1,6%	-18%
Transports	-2,5%	-26%
Industrie	-5,0%	-46%
Total	-3,84%	-37%

Programme d'actions

Structuration

PCAET Brie des Rivières et Châteaux

5 axes d'action thématiques

Axe 1 : Bâti et Habitat

Axe 2 : Mobilité

3. Agriculture et nature

4. Economie locale

5. Nouvelles énergies

18 orientations

58 actions

Programme d'actions

Structuration

AXE	ORIENTATIONS
1. Bâti	<i>1. Renforcer la sensibilisation en matière de performance énergétique du bâti et mieux informer sur les solutions existantes 2. Développer l'accompagnement des habitants via une plateforme de rénovation énergétique de l'habitat 3. Agir sur les nouvelles constructions, pour en réduire l'impact carbone et environnemental 4. Rendre les acteurs publics exemplaires en agissant sur le bâti public</i>
2. Mobilités	<i>5. Limiter les obligations de se déplacer 6. Lutter contre la « voiture solo » et le transport de marchandises polluants 7. Développer et sécuriser les transports doux 8. Rendre les transports en commun plus attractifs 9. Favoriser l'utilisation de véhicules moins polluants</i>
3. Agriculture et nature	<i>10. Faciliter et accompagner la transition agricole 11. Préserver la biodiversité et renforcer la séquestration carbone et la résilience du territoire</i>
4. Economie locale	<i>12. Soutenir et accompagner le monde économique dans ses actions durables 13. Accompagner la transition vers un tourisme plus vert 14. Agir pour une consommation responsable, des circuits de proximité et moins de déchets</i>
5. Nouvelles énergies	<i>15. Sensibiliser aux nouvelles énergies et soutenir notamment les projets partagés 16. Développer l'utilisation de la biomasse 17. Développer le solaire 18. Soutenir les projets de développement d'autres énergies renouvelables</i>

Programme d'actions

Différents types d'actions - exemples de mesures



Sensibilisation – Mobilisation

- Campagne de sensibilisation aux gestes de sobriété énergétique dans le bâti
- Sensibilisation sur les nouvelles énergies (solaire, géothermie et réseaux de chaleur, biomasse ...)
- Actions de sensibilisation sur les déchets



Mesures opérationnelles

- Mise en place du SURE (PTRE) et accompagnement des habitants dans la rénovation énergétique
- Animation des acteurs locaux du BTP
- Accompagnement des entreprises dans des démarches durables
- Accompagnement filière bois-énergie



Aménagement du territoire

- Aménagement d'itinéraires dédiés au tourisme à vélo
- Valorisation déchets élagage
- Accompagnement aménagement de foncier pour optimiser la gestion des forêts



Mesures internes aux collectivités

- Plan de rénovation du bâti public
- Optimisation de l'éclairage public
- Formation interne aux achats durables
- Installer du solaire PV/thermique sur du bâti public



Financement d'aides

- Incitations financières de la CC à étudier
- Etude méthanisation et structure des filières biomasse

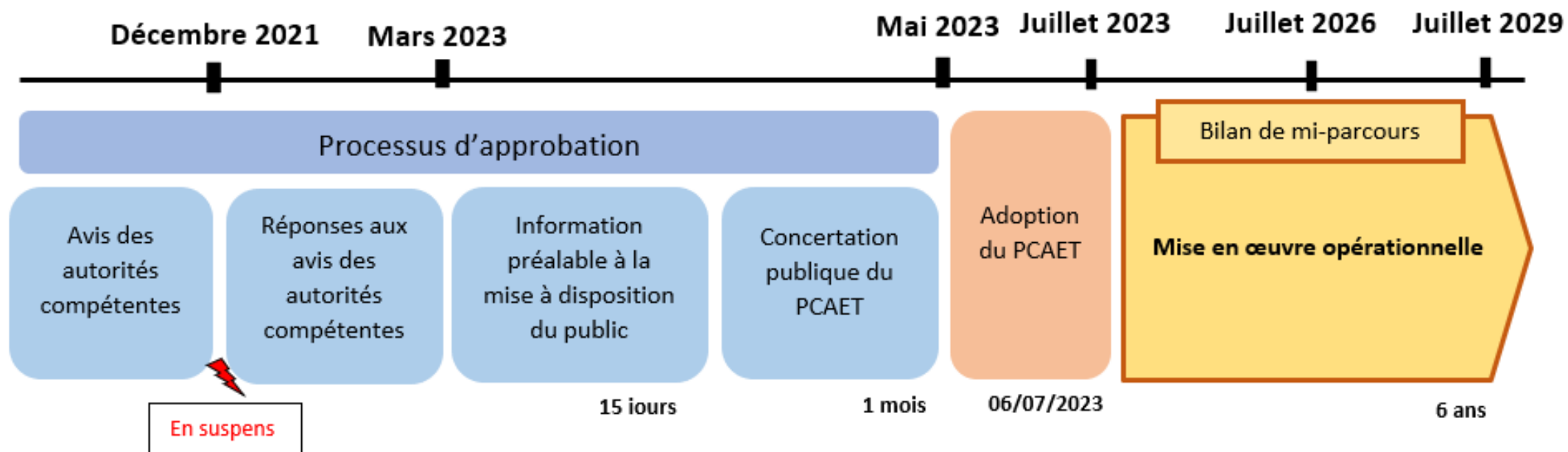


Réalisation des études

- Cadastre solaire
- Réactualiser Trame Verte et Bleue
- Etude méthanisation et structure des filières biomasse

Prochaines étapes

Validation et procédure d'approbation



EXEMPLE D' ACTIONS





Orientation n°4 : Rendre les acteurs publics exemplaires en agissant sur le bâti communal

Axe 1 : Bâti et Habitat

Contexte et objectifs de l'orientation

Les acteurs publics du territoire gèrent un patrimoine bâti important. Ils ont donc un levier d'action direct sur l'ensemble de ces bâtiments. De plus, l'éclairage public peut également faire l'objet de mesures d'optimisation afin de réduire les consommations énergétiques de celui-ci.

Cette action vise une gestion exemplaire des collectivités sur leur parc bâti ainsi que sur leurs installations d'éclairage public, et bien que l'impact sur l'ensemble du bâti soit relativement faible, l'effet de levier est important.

Indicateurs de résultat & Objectifs

Indicateurs de résultat	Objectifs à 2026
Baisse de la consommation d'énergie des bâtiments publics	- 20%
Baisse des émissions de gaz à effet de serre des bâtiments publics	- 30%

Porteur

CCBRC

Bénéfices Climat - Air - Energie

	Impact
Adaptation au changement climatique	*
Atténuation du changement climatique	*
Réduction de la consommation d'énergie	*
Amélioration de la qualité de l'air	*
Energies renouvelables	*

Opérations et politiques liées

Conseiller en énergie partagée

Bilan de gaz à effet de Serre Patrimoine et Compétences

Le plan de relance consacre 4 milliards d'euros pour la rénovation des bâtiments publics, dont 1 milliard d'euros au bloc communal et départemental via la DSIL et la DSID

Montant estimé

1,2 M €



Action 4.1 : Lancer un plan volontariste de rénovation du bâti public



Porteur : CCBRC



Rôle de la collectivité : Met en œuvre



Partenaires : Communes, SDESM, SEME

Réaliser un état des lieux du patrimoine bâti de la collectivité (EPCI) et inciter les communes à mener un diagnostic sur leur patrimoine en participant au financement d'un CEP.

Mise en œuvre d'un plan de rénovation découlant du diagnostic (rénovation des bâtiments les plus énergivores). Accompagner les communes dans la réalisation de travaux de rénovation sur leur patrimoine et organisation de groupements d'achat.

Communiquer sur les travaux effectués par les pouvoirs publics pour valoriser ces démarches en recherchant un effet d'exemplarité : supports de communication sur le site et parution dans les revues municipales.

Action 4.2 : Optimiser l'éclairage public pour en réduire les consommations énergétiques



Porteur : CCBRC



Rôle de la collectivité : Suit



Partenaires : Communes, SDESM

Mettre en œuvre un plan d'optimisation de l'éclairage public :

- Réaliser un diagnostic de l'éclairage public sur le territoire
- Mettre en œuvre des mesures de sobriété (adaptation des horaires, baisse de l'intensité de l'éclairage, extinction totale ou partielle)
- Mettre en œuvre des mesures d'amélioration des performances issues du diagnostic (optimisation tarifaire, maintenance préventive, modernisation des équipements, modification/optimisation du service rendu – extinction ou variateur de tension la nuit, choix judicieux des points lumineux-)

Indicateur de suivi	Objectif
Réalisation du diagnostic du bâti public Avancement des travaux	Diagnostic réalisé Travaux engagés sur les bâtiments les + énergivores
Moyens humains	Moyens financiers

Indicateur de suivi	Objectif
Réalisation diagnostic éclairage public Mise en œuvre des préconisations	Diagnostic réalisé Préconisations mises en œuvre
Moyens humains	Moyens financiers



Mise en œuvre

Agir directement sur le patrimoine public en rénovant le bâti et en optimisant l'éclairage public.

	Budget fct.	Budget inv.	Démarrage 2021-2023	Démarrage 2024-2026	Action d'opportunité
★ Action 4.1 : Lancer un plan volontariste de rénovation du bâti public	60k€	550 k€	X		
Action 4.2 : Optimiser l'éclairage public pour en réduire les consommations énergétiques		600k€		X	



Préconisations environnementales

Les travaux de rénovation peuvent avoir de nombreuses conséquences néfastes sur l'environnement, pour les éviter ou les réduire il s'agira ici de :

- Inventorier les bâtiments accueillant des sites écologiques et prendre soin des espèces pendant les travaux de rénovation
- Inventorier les éléments architecturaux caractéristiques du territoire pour éviter de les détruire (matériaux locaux, clos-masures etc.),
- Employer des équipement de prévention des nuisances sonores et olfactives et de pollution de l'air,
- Anticiper la hausse ponctuelle de production de déchets pour mieux s'organiser et les valoriser.

Considérer la question de la pollution lumineuse et de la préservation de la biodiversité (trame noire) pour maximiser les effets de l'optimisation de l'éclairage public